



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 27-8796-8
Date de révision: 10/03/2025

Numéro de version: 6.00
Annule et remplace la version du : 16/11/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Oil & Grease Hand Cleaner 50801

Numéros d'identification de produit
GC-8010-3625-9

7000084678

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Dégraissant pour les mains

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: bnl-productsafety@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

La classification cancérigène pour le dioxyde de titane n'est pas applicable sur la base de la forme physique (le produit n'est pas une poudre)

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Le matériel est exempté du règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Intervention ::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

26% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 7% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Information pour produits les cosmétiques

Ingrédients :

Eau; Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques; Zea mays cob meal; Sulfate de sodium et de 2-(2-dodécyloxyéthoxy)éthyle; CI 77004; sels avec la bentonite; Décylglucoside; C9-11 PARETH-6-8; Huile végétale; PPG-3 Methyl éther; 2-Phénoxyéthanol; ACIDE MALIQUE; Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes; Parfum; Benzoate de sodium; Chlorure de sodium; Dioxyde de titane

Note sur l'étiquetage

Précautions suggérées : Peut provoquer une irritation des yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	25 - 60	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 927-676-8	25 - 50	Tox.aspiration 1, H304 EUH066
Farine de maïs	(N° CAS) 68525-86-0 (N° CE) 271-199-1	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	(N° CAS) 9004-82-4	5 - 15	Tox. aigüe 4, H302 Tox.aquatique chronique 3, H412
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	(N° CAS) 68953-58-2 (N° CE) 273-219-4	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
D-Glucopyranose, oligomère, C8-16-alkylglycosides	(N° CAS) 141464-42-8	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
[2-(2-METHOXYMETHYLETHOXY) METHYLETHOXY]PROPANOL	(N° CAS) 25498-49-1 (N° CE) 247-045-4	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Huiles végétales	(N° CAS) 68956-68-3 (N° CE) 273-313-5	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Alcools, C9-11, éthoxylés	(N° CAS) 68439-46-3	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
Bentonite	(N° CAS) 1302-78-9 (N° CE) 215-108-5	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Parfum	Aucun	0,1 - 1	Substance non classée comme dangereuse
Benzoate de sodium	(N° CAS) 532-32-1 (N° CE) 208-534-8	0,1 - 1	Irr. des yeux 2, H319
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	(N° CAS) 97-67-6	0,1 - 1	Lésions oculaires 1, H318

	(N° CE) 202-601-5		
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	(N° CAS) 61789-40-0 (N° CE) 263-058-8	0,1 - 1	Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411
Chlorure de sodium	(N° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3	0,1 - 1	Substance non classée comme dangereuse
2-Phénoxyéthanol	(N° CAS) 122-99-6 (N° CE) 204-589-7	0,1 - 1	Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 1394 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335
Dioxyde de titane	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5	0,1 - 1	Carc. 2, H351 (Inhalation)

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	(N° CAS) 61789-40-0 (N° CE) 263-058-8	(C >= 15%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 15%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible. Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m ³	
Concentrations moyennes en poussières (locaux à pollution spécifique)	68956-68-3	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m ³ ; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m ³	
HUILE VÉGÉTALE - VAPEUR, poussières totales	68956-68-3	OELs Belgique	VLEP (brouillard) (8 heures):10 mg/m ³	
OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
----------	----------------	----------------------

Polymère laminé

Pas de données disponibles Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	Pomme
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	<i>Non applicable.</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	4,8 - 6,2 /
Viscosité cinématique	11 538 - 26 596 mm²/s
Hydrosolubilité	100 %
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,94 - 1,04 g/ml
Densité relative	0,94 - 1,04 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité****Composés Organiques Volatils***Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,4 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 600 mg/kg
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
[2-(2-METHOXYMETHYLETHOXY) METHYLETHOXY]PROPANOL	Cutané	Lapin	LD50 > 19 340 mg/kg
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 12,6 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
[2-(2-METHOXYMETHYLETHOXY) METHYLETHOXY]PROPANOL	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Rat	LC50 estimé à 5 - 12,5 mg/l
[2-(2-METHOXYMETHYLETHOXY) METHYLETHOXY]PROPANOL	Ingestion	Rat	LD50 3 300 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,6 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	Ingestion	Composants similaires	LD50 3 488 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Ingestion	Rat	LD50 3 500 mg/kg
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Ingestion	Rat	LD50 > 1 500 mg/kg
Benzoate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 100 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/	Rat	LC50 > 6,82 mg/l

	Brouillards (4 heures)		
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Cutané	Composants similaires	LD50 > 20 000 mg/kg
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,306 mg/l
Benzoate de sodium	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzoate de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 12,2 mg/l
2-Phénoxyéthanol	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Phénoxyéthanol	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Rat	LD50 1 394 mg/kg
Chlorure de sodium	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Chlorure de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 10,5 mg/l
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	LD50 3 550 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Moyennement irritant
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Rat	Aucune irritation significative
Alcools, C9-11, éthoxylés	Composants similaires	Irritation minimale.
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Lapin	Moyennement irritant
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Lapin	Moyennement irritant
Benzoate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
2-Phénoxyéthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorure de sodium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Aucune irritation significative
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	Lapin	Aucune irritation significative
Alcools, C9-11, éthoxylés	Jugement professionnel	Irritant modéré
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Composants similaires	Corrosif

Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Lapin	Corrosif
Benzoate de sodium	Lapin	Irritant sévère
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
2-Phénoxyéthanol	Lapin	Corrosif
Chlorure de sodium	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Composants similaires	Non-classifié
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cochon d'Inde	Non-classifié
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Composants similaires	Non-classifié
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Multipl es espèces animales.	Non-classifié
Benzoate de sodium	Composants similaires	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
2-Phénoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Alcools, C9-11, éthoxylés	In vitro	Non mutagène
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	In vitro	Non mutagène
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	In vitro	Non mutagène
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	In vivo	Non mutagène
Benzoate de sodium	In vivo	Non mutagène
Benzoate de sodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
2-Phénoxyéthanol	In vitro	Non mutagène
2-Phénoxyéthanol	In vivo	Non mutagène
Chlorure de sodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Chlorure de sodium	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Benzoate de sodium	Ingestion	Multipl es espèces animales.	Non-cancérogène

Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	2 génération
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10000 ppm dans l'alimentation	2 génération
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	104 semaines
Benzoate de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 306 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Souris	NOAEL 3 700 mg/kg/jour	2 génération
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Souris	NOAEL 3 700 mg/kg/jour	2 génération
2-Phénoxyéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 600 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	

Benzoate de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
2-Phénoxyéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcools, C9-11, éthoxylés	Cutané	Rénale et / ou de la vessie Coeur système hématopoïétique Foie Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	13 semaines
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	104 semaines
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	92 jours
Benzoate de sodium	Ingestion	Foie système immunitaire Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 905 mg/kg/jour	10 jours
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
2-Phénoxyéthanol	Cutané	la peau système hématopoïétique Foie des yeux	Non-classifié	Lapin	NOAEL 500 mg/kg/jour	13 semaines
2-Phénoxyéthanol	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 514 mg/kg/jour	13 semaines
Chlorure de sodium	Ingestion	sang Rénale et / ou de la vessie système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2 240 mg/kg/jour	9 Mois
Chlorure de sodium	Ingestion	Système nerveux des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/jour	90 jours
Chlorure de sodium	Ingestion	Foie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 33 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
-----	--------

Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
---	---------------------

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>788 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Scud	Expérimental	96 heures	LL50	>10 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	>1 mg/l
Farine de maïs	68525-86-0	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	27 mg/l
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Sheepshead Minnow	Estimé	96 heures	LC50	2,3 mg/l
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,12 mg/l
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,95 mg/l

Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,34 mg/l
Bentonite	1302-78-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>=8 000 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>300 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>100 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
D-Glucopyranose, oligomère, C8-16-alkylglycosides	141464-42-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EbC50	1,4 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,5 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC10	1,05 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,107 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	140 mg/l
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Blé	Composant analogue	19 jours	EC50	>100 mg/kg (poids sec)
Huiles végétales	68956-68-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
[2-(2-METHOXYMETHYL ETHOXY) METHYLETHOXY]P ROPANOL	25498-49-1	Boue activée	Expérimental	30 minutes	NOEC	>2 000 mg/l
[2-(2-METHOXYMETHYL ETHOXY) METHYLETHOXY]P ROPANOL	25498-49-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	11 619 mg/l
[2-(2-METHOXYMETHYL ETHOXY) METHYLETHOXY]P ROPANOL	25498-49-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>10 000 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	344 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l

2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Scud	Expérimental	96 heures	LC50	357 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>500 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Vairon de Fathead	Expérimental	34 jours	NOEC	24 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	46 mg/l
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	9,43 mg/l
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	97-67-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Bactéries	Expérimental	30 minutes	NOEC	>3 000 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	1,9 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	0,55 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	1,1 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,09 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,9 mg/l
Benzoate de sodium	532-32-1	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Benzoate de sodium	532-32-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	484 mg/l
Benzoate de sodium	532-32-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Benzoate de sodium	532-32-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	5,81 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Boue activée	Expérimental	N/A	NOEC	8 000 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	2 430 mg/l

Chlorure de sodium	7647-14-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	5 840 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	874 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Vairon de Fathead	Expérimental	33 jours	NOEC	252 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	314 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Farine de maïs	68525-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Dodécyl poly(oxy-1,2-éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Expérimental Biodégradation	26 jours	évolution dioxyde de carbone	81 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Bentonite	1302-78-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 %BOD/ThO D	OCDE 301D
D-Glucopyranose, oligomère, C8-16-alkylglycosides	141464-42-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	72 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête
Huiles végétales	68956-68-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
[2-(2-METHOXYMETHYLETH OXY) METHYLETHOXY]PROP ANOL	25498-49-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro

2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	97-67-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N- diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Benzoate de sodium	532-32-1	Expérimental Biodégradation	7 jours	évolution dioxyde de carbone	90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C12-C16, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-676-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Farine de maïs	68525-86-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dodécyl poly(oxy-1,2- éthanediyl)sulfate de sodium	9004-82-4	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.602	
Bentonite	1302-78-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Composés de l'ion ammonium quaternaire, bis(alkyl de suif hydrogéné)diméthyles, sels avec la bentonite	68953-58-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
D-Glucopyranose, oligomère, C8-16- alkylglycosides	141464-42-8	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	4.0	
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modélé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	31	Catalogic™
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.72	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Huiles végétales	68956-68-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
[2-(2-METHOXYMETHYLETH OXY) METHYLETHOXY]PROP ANOL	25498-49-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.2	

2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.2	EC A.8 coefficient de partage
Succinate de disodium, hydroxy-, (S)-	97-67-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N- diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.69	
Benzoate de sodium	532-32-1	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.88	
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-3	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	150 l/kg	Episuite™
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	41 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Benzoate de sodium	532-32-1	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	32 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 30 Détergents autres que ceux visés à la rubrique 200129.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DISTILLATS LÉGERS DE PÉTROLE HYDROTRAITÉS)	SUBSTANCE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DISTILLATS LÉGERS DE PÉTROLE HYDROTRAITÉS)	SUBSTANCE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DISTILLATS LÉGERS DE PÉTROLE HYDROTRAITÉS)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Dioxyde de titane

Numéro CAS

13463-67-7

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été modifiée.

Etiquette: ingrédients cosmétiques UE - L'information a été modifiée.

Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été ajoutée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Notes cosmétiques concernant l'étiquetage - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.
Section 4: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été ajoutée.
Section 9: Couleur - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 9: Limites inflammables (LEL) (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Limites inflammables (UEL) (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la

matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>